



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi
MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
OFFICE DES FORAGES RURAUX (OFOR)



AVIS DRP/CO T_AECID_005

Travaux de renouvellement et réhabilitation de forages dans la région de Matam

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal Le soleil du 14 janvier 2021
2. L'OFFICE DES FORAGES RURAUX (OFOR) a obtenu des fonds de l'agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux de renouvellement et réhabilitation de forages dans la région de Matam
3. L'OFOR sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de renouvellement et réhabilitation de forages dans la région de Matam
4. La passation du Marché sera conduite par demande de renseignement et de prix à compétition ouverte (DRPCO) Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Office des Forages Ruraux sis au 63 immeuble Aida VDN X Ouest Foire, Tel : +221 33 827 57 17, Email : cpm@forages-ruraux.sn et prendre connaissance des documents de demande de renseignements et de prix à compétition ouverte à l'adresse mentionnée ci-après 63 immeubles Aida VDN X Ouest Foire, de 08h à 17h tous les jours ouvrables.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Avoir réalisé 1 marché de travaux similaires, d'un montant d'au moins 53 000 000 F CFA, au cours des 03 dernières années (2018, 2019, 2020) ;
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (3) dernières années (2017, 2018 et 2019) de Cent millions (100 000 000) FCFA
 - Fournir les états financiers certifiés par un cabinet agréé par l'ONECCA pour les trois dernières années (2017, 2018, 2019)
7. Voir le document de demande de renseignements et de Prix (DRP/CO) pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier de la DRP/CO complet en formulant une demande écrite à l'adresse: Office des forages ruraux (OFOR) sise, Immeuble Aida - 63- Rond Point VDN x Ouest Foire, Tél: +221 33 869 61 35; contre un paiement non remboursable d'un montant de Vingt cinq (25 000) FCFA.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Office des forages ruraux sise, Immeuble Aida - 63- Rond-Point VDN x Ouest Foire, Tél : +221 33 827 57 38 au plus tard le 17 Février 2021 à 10 h 00mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le 17 Février 2021 à 10h 00mn en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-dessus. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général de l'Office des Forages Ruraux



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi
MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



OFFICE DES FORAGES RURAUX

Avis DRP/CO F_AECID_010

Relative à la Fourniture et Installation de huit (08) unités de chloration dans la région de Matam

1. Cet Avis de demande de renseignement et de prix à compétition ouverte fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Soleil du 14 Janvier 2021. --
2. L'Office des forages Ruraux (OFOR) a obtenu une subvention de la part du Royaume d'Espagne à travers l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), afin de financer la Fourniture et l'Installation de huit (8) Unités Chloration dans la région de Matam, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la « Fourniture et Installation de huit (8) Unités Chloration dans la région de Matam ».
3. L'OFOR sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et installation d'unités de chloration. Les variantes ne seront pas prises en compte.
4. La passation du Marché sera conduite par Demande de renseignement et de prix à compétition ouverte tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de M. Hamade NDIAYE (Email : cpm@forages-ruraux.sn) ; et prendre connaissance des dossiers de demande de renseignement et de prix à l'adresse mentionnée ci-après :
Office des forages Ruraux (OFOR), sis, Immeuble Aida – 63 – Rond-Point VDN x Ouest Foire du lundi au jeudi de 8h00 à 13h30 et de 15h à 17h et le vendredi de 8h00 à 13h00, auprès de M. Hamade NDIAYE (Email : cpm@forages-ruraux.sn).
6. Les exigences en matière de qualification sont :
 - Fournir les états financiers des trois dernières années (2017, 2018 et 2019) certifiés par un cabinet d'expertise-comptable agréé par l'ONECCA,
 - Avoir réalisé un marché de nature similaire durant les trois (3) dernières années (2018, 2019 et 2020), en fournissant le certificat de service fait de 28 000 000 FCFA au moins,
 - Fournir l'autorisation du fabricant
 - Fournir la preuve que les fournitures proposées ont été commercialisées et utilisées dans au moins trois (03) pays de même climat que le Sénégal.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier de demande de renseignement et de prix complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Office des forages ruraux (OFOR) sis, Immeuble Aida – 63 – Rond - Point VDN x Ouest Foire Dakar - Sénégal, Tel : 221 33 827 57 17 contre un paiement non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA. La méthode de paiement sera en espèces. Le dossier de DRP/CO sera remis sur place. Les candidats peuvent prendre connaissance des documents de DRP/CO à l'adresse mentionnée de 8h à 17h du Lundi au Vendredi.
8. Les offres devront être soumises au 63, Immeuble Aida, rond-point VDN x Ouest Foire, Dakar au plus tard le 18 Février 2021 à 10h 00mn précises. Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 18 Février 2021, à 10 heures 00 mn précises à la salle de conférence de l'Office des Forages Ruraux (OFOR). La garantie de soumission n'est pas requise. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Directeur Général de l'OFOR